

Conseil d'administration du 29 juin 2026

Dons

Acceptation de dons dans le cadre de la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Dans le cadre de la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), organisée du 15 au 19 juin 2026, le Crous Amiens-Picardie a proposé sur l'ensemble de ses sites diverses actions et manifestations destinées à ses personnels.

Souhaitant également favoriser la cohésion des équipes à travers des initiatives participatives et fédératrices, l'établissement a inscrit une équipe à la course « Jules Verne » à Amiens et a affrété un bateau pour participer à une régate organisée à Compiègne, à l'initiative des personnels du site.

Afin de soutenir ces actions, les personnels ont sollicité plusieurs partenaires économiques locaux. Deux organismes ont ainsi manifesté leur volonté d'apporter leur soutien financier à l'établissement sous la forme de dons d'un montant de 500 € chacun.

Par ailleurs, en application des dispositions relatives aux compétences du conseil d'administration du Crous et des règles de gouvernance financière de l'établissement, il appartient au conseil d'administration de se prononcer sur l'acceptation de ces libéralités, le directeur général n'ayant pas de délégation en la matière.

Il est donc proposé au conseil d'administration :

- d'accepter le don de l'entreprise Entreprise Nouvelle de Peinture d'un montant de 500 € ;
- d'accepter le don de la Cabinet Recherche Expertise Sport Santé d'un montant de 500 € ;
- d'autoriser l'inscription de ces recettes au budget de l'établissement ;
- d'autoriser le directeur et l'agent comptable, chacun en ce qui le concerne, à procéder à toutes les opérations budgétaires, comptables et administratives afférentes à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil d'administration est appelé à se prononcer.